

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « BINGA BAT SARL »

Siège social Abidjan, Cocody, ANGRE LES OSCARS, Lot 47, Ilot
52

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 29/11/2021 , et enregistrés au CEPICI le 09/12/ 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « BINGA BAT SARL »

Objet :

- Carrelage ;
- Revêtement mural ;
- Pose pavé;
- carrelage générale (marbre, granit, faïence, céramique)
- Tous travaux de BTP;
- Commerce général;
- Transfert d'argent;
- Import export
- Divers prestations

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
- La prise de participation et de tous intérêts, sous toutes formes, dans toutes affaires ou entreprises, l'acquisition, la détention et la gestion de titres et valeurs quelconques ;
- Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles,

mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet

social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 2,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, ANGRE LES OSCARS, Lot 47, Ilot 52

Dirigeant(s) : M GBENVO YAWO GNAMEDO (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-08102 du 13/12/2021 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°39878/GTCA/RC/2021 du 13/12/2021

